

# Séminaire de préparation du comité interministériel de la jeunesse

*10 et 11 mai 2019*

## Présentation des préconisations



Photos : ©ANACEJ et CNAJEP



## **Avant-propos**

Le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a reçu un mandat pour la mise en place d'un comité interministériel de la jeunesse (CIJ), ce qui démontre la volonté du Gouvernement de placer la jeunesse au cœur des problématiques actuelles de société. Il en a fait l'annonce lors de la séance plénière du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) du 19 décembre 2018. Il est proposé que la thématique de ce prochain CIJ soit relative à l'accès des jeunes à l'autonomie et l'émancipation et leur parcours vers celles-ci, sous l'angle des différentes mobilités (résidentielle, professionnelle, sociale, internationale...).

Le processus d'organisation du CIJ comporte un certain nombre d'étapes. Ainsi, le conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), par l'intermédiaire d'un groupe de travail émanant de la commission de l'insertion des jeunes, a travaillé sur la question des mobilités sous ses différentes acceptions. Les différents services ministériels ont, quant à eux, déjà débuté un travail à la fois de bilan des mesures déjà réalisées en faveur de la jeunesse mais également de mesures envisagées. Et bien entendu, la société civile, le monde associatif, continuent à travailler sans relâche sur les questions intéressant la jeunesse.

Ce séminaire de travail, étape clé dans la préparation du CIJ, s'est déroulé sur deux journées et a permis de faire travailler administrations centrales, membres du COJ et jeunes au sein de six ateliers thématiques : déplacements, engagement, emploi, épanouissement (culture, santé et bien-être), logement, éducation et formation. Une note de cadrage, présentée en annexe, avait été envoyée aux participants, en y spécifiant les objectifs et attendus de ce temps de travail, ainsi que la méthode retenue. Ces travaux ont débouché sur 48 préconisations, qui sont reproduites dans ce document. Les participants ont retenu 30 préconisations pour les soumettre au vote en fin de séminaire, en votant à trois reprises, à la fois pour la préconisation qu'ils ont jugé la plus urgente, la plus « impactante » mais également pour le « coup de cœur ».

Ce matériau, transmis aux participants, aux administrations et au Cabinet du Secrétaire d'État, est source d'inspiration pour le prochain CIJ et permet de dessiner les grandes tendances autour des priorités pour la Jeunesse.

L'organisation de ce séminaire a été confiée à un comité de pilotage constitué de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), de l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), du comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) et du Forum Français de la Jeunesse (FFJ).

## Les préconisations plébiscitées

### Préconisation la plus urgente et la plus « impactante »

**18-** *Garantir un revenu minimum stable ouvert dès 18 ans pour tous les jeunes et ne prenant pas en compte les allocations familiales et les APL pendant toute la durée du parcours d'insertion avec un accompagnement administratif et humain vers l'emploi et une couverture maladie.*

*(11 votes « urgente », 18 votes « impactante » et 4 votes « coup de cœur »)*

### Préconisation « coup de cœur »

**8-** *Mettre en place dès le plus jeune âge un cursus de sensibilisation à la citoyenneté (institutions, démarches électorales, débat...) et à l'engagement :*

- par des enseignants mieux formés et/ou intervenants extérieurs, pairs ;*
- débouchant sur un examen ;*
- offrant l'opportunité aux jeunes des séances « découverte de l'engagement », des missions d'intérêt général ;*
- et permettant à terme d'envisager un droit de vote dès 16 ans.*

*(4 votes « urgente », 7 votes « impactante » et 8 votes « coup de cœur »)*

## Les autres préconisations

**Notice de lecture :** A l'issue de chaque préconisation ayant reçu au moins un vote est indiqué le nombre de voix obtenues ainsi que le détail des votes sur la base des trois catégories de vote « la plus urgente », « la plus impactante » et « le coup de cœur ».

### Atelier déplacements

*Problématique : quels moyens et quel accompagnement humain, matériel et financier de toutes et tous les jeunes permettent de lever les freins de leur mobilité en favorisant la transition écologique ?*

#### **Les préconisations retenues**

**4- Désenclaver les territoires et améliorer l'accessibilité aux lieux de vie des jeunes en mettant en place :**

- un accompagnement financier des transports en commun visant leur gratuité ;
- un accompagnement éducatif et financier de l'obtention du permis ;

**un développement des réseaux et infrastructures par et pour les jeunes, de façon durable. (19 votes – 9/5/5)**

**2- Développer l'ouverture au monde, l'engagement et la mobilité locale, nationale et internationale favorisant l'autonomie des jeunes en mettant en place un parcours éducatif complémentaire entre les secteurs formels et non-formels dans tous les territoires s'appuyant sur l'éducation civique, l'enseignement des langues, l'information sur les dispositifs et les structures et acteurs associatifs existants. (4 votes – 1/0/3)**

**1- Rendre universel et favoriser les projets de mobilités locale, nationale et internationale des jeunes notamment en simplifiant les démarches administratives en réduisant les critères sélectifs, en garantissant un accompagnement humain et financier. (3 votes – 0/3/0)**

**5- Favoriser et reconnaître formellement les mobilités en Europe et à l'international, entrantes et sortantes pour tous les jeunes de 13 à 30 ans, sous statut scolaire ou extra-scolaire, en vue d'instaurer un droit à la mobilité. (3 votes – 1/1/1)**

**3- Renforcer et développer le soutien aux acteurs publics et associatifs de tous les territoires afin de proposer un accompagnement personnalisé pour tous les jeunes dans leur démarche de mobilité locale et internationale. (1 vote – 1/0/0)**

#### **Les préconisations non retenues**

**6- RSA moins de 25 ans.**

**7- Complémentarité effective entre SNU et dispositifs de volontariat.**

## Atelier engagement

*Problématique : comment valoriser l'engagement des jeunes en tant que levier en faveur de leurs mobilités, émancipation, autonomie et citoyenneté active ?*

### **Les préconisations retenues**

La préconisation n°8 figure parmi les deux préconisations ayant été plébiscitées.

**9- Sur tout le territoire, soutenir, y compris financièrement, les structures d'accompagnement et d'information (associations de jeunes, réseau IJ) et mieux communiquer sur toutes ces structures. (10 votes – 8/1/1)**

**11- Rendre obligatoire une compétence « jeunesse » (16-29 ans) dans les communautés de communes et /ou d'agglomérations avec un projet jeunesse de territoire formalisé par un plan d'action pluriannuel. (5 votes – 0/0/5)**

**12- Rendre obligatoire pour les communes la création d'un conseil de jeunes (paritaire) avec la représentation d'un(e) élu (e) jeune élu (e) par ses pairs au Conseil municipal de la commune. (3 votes – 0/0/3)**

**10- Rendre obligatoire, à terme, le déploiement de la Boussole des jeunes sur le territoire national et notamment dans le domaine de l'engagement et, a fortiori, assurer une communication sur la Boussole dans le cadre en particulier de l'EMC et du SNU. (0 vote – 0/0/0)**

### **Les préconisations non retenues**

**13- Soutenir et pérenniser la création du « passeport engagement » (numérique) engagée par un collectif d'acteurs (associations, pouvoirs publics, ...) en intégrant toutes les formes d'engagement et tous les dispositifs publics existants.**

**14- Créer une plateforme numérique interministérielle et informationnelle dédiée aux dispositifs d'engagement et portée par le DIJ.**

**15- Chaque bassin de vie devra proposer un lieu-ressource fixe ou itinérant sur l'engagement (information, accompagnement) à destination de tous les jeunes et dans l'idée d'aller vers les jeunes qui ne feront pas la démarche d'aller dans ces structures.**

**16- Créer une journée nationale de l'engagement des jeunes.**

## Atelier emploi

*Problématique : comment développer une ambition professionnelle pour tous permettant dès le premier emploi le respect des talents et de l'éthique de chacun, et lever les freins y afférant ?*

### **Les préconisations retenues**

La préconisation n°18 figure parmi les deux préconisations ayant été plébiscitées.

**20- En cas de changement de situation, garder les droits liés à la situation la plus avantageuse pendant un an. (4 votes – 2/2/0)**

**21- Centraliser l'information des dispositifs d'aides et d'accompagnement (guichet unique). (3 votes – 1/1/1)**

**17- Étendre les dispositifs d'accompagnement jusqu'à 29 ans. (1 vote – 0/0/1)**

**19- Aller vers (repérer, mobiliser et accompagner) les personnes et les territoires les plus fragiles (0 vote – 0/0/0).**

### **Les préconisations non retenues**

**22- Développer l'information, les formations et l'accès aux emplois se référant au développement durable et à la transition écologique.**

**23- Professionnaliser l'ensemble des cursus via l'alternance facilitée.**

**24- Imposer le CV anonyme.**

**25- Généraliser le système de notation (index F/H) à toutes les entreprises et le rendre transparent.**

## Atelier épanouissement

*Problématique : comment garantir un accès inclusif à la santé, à la culture et aux loisirs pour favoriser le bien-être des jeunes ?*

### **Les préconisations retenues**

**27- Permettre une bonne santé mentale aux jeunes, grâce à la formation, la sensibilisation, la prévention et la prise en charge, par la sécurité sociale, de consultations chez un psychologue. (6 votes – 1/1/4)**

**30- Garantir l'accès de toutes aux protections périodiques à moindre coût, en les soumettant à une TVA réduite et/ou en assurant leur remboursement par les mutuelles. (5 votes – 0/0/5)**

**29- Favoriser l'accès aux droits des jeunes par des informations claires et accessibles et par de l'accompagnement physique et personnalisé (outils numériques, RDV physiques, Boussole des jeunes). (3 votes – 1/2/0)**

**26- Renforcer, dans les lieux de vie des jeunes, les actions de prévention par les pairs sur les sujets suivants : harcèlement, lutte contre les discriminations, violences sexuelles. (2 votes – 1/0/1)**

**28- Favoriser l'implication des jeunes dans la vie culturelle en priorisant le soutien financier pérenne aux acteurs non-lucratifs qui les accompagnent. (2 votes – 0/2/0)**

### **Les préconisations non retenues**

**31- Faire appliquer la loi de 2001 sur l'éducation à la sexualité.**

**32- Former toute une génération sur les moyens d'actions pour réduire leur impact environnemental.**

**33- Étendre l'offre culturelle gratuite pour les moins de 30 ans.**

## Atelier logement

*Problématique : comment permettre à l'ensemble des jeunes l'accès au logement afin de contribuer à leur émancipation et leur autonomie ?*

### *Les préconisations retenues*

**36- Encadrer strictement les loyers sur l'ensemble des territoires et interdire les locations meublées touristiques en zone tendue. (11 votes – 7/3/1)**

**37- Mettre en place le revenu minimum universel ou rendre accessible le RSA aux moins de 25 ans tout en sanctuarisant les aides au logement. (16 votes – 9/6/1)**

**34- Accentuer fortement la construction de logements prenant en compte la mixité (sociale, intergénérationnelle), les besoins et les normes environnementales. (6 votes – 2/3/1)**

**38- Faciliter les parcours résidentiels des jeunes en simplifiant les dispositifs et en sécurisant les transitions, au travers d'une démarche AIOA (accueil, information, orientation, accompagnement) construite et expérimentée avec les usagers. (2 votes – 0/1/1)**

**35- Mettre en place la « garantie universelle des loyers » : sécurité sociale du logement (système assurantiel public remplaçant par exemple la caution parentale). (1 vote – 1/0/0)**

## Atelier éducation et formation

*Problématique : comment favoriser l'émancipation de toute la jeunesse via l'éducation scolaire et extra-scolaire ?*

### **Les préconisations retenues**

**40- Reconnaissance des compétences extra-scolaires (élargir le cadre de la loi égalité-citoyenneté relative à la valorisation de l'engagement). (8 votes – 0/4/4)**

**41- Garantir au moins un séjour en groupe dans le cadre scolaire avec au moins une nuitée avant onze ans. (5 votes – 0/0/5)**

**42- Intégrer aux formations le cycle de vie de l'impact environnemental. (4 votes – 0/0/4)**

**39- Découverte des métiers par l'expérimentation et les rencontres professionnelles dès le plus jeune âge (une fois par mois). (2 votes – 0/0/2)**

**43- Intégrer dans la formation initiale des enseignants un module sur l'orientation en lien avec les structures existantes d'orientation (0 vote – 0/0/0).**

### **Les préconisations non retenues**

**44- Renforcer dans les parcours scolaires l'enseignement à la citoyenneté (débat démocratique, esprit critique).**

**45- Renforcer la sensibilisation des parents à l'éducation, la formation, l'orientation via des temps d'échange au sein de la communauté éducative (personnels de l'éducation nationale, structures associatives, collectivités territoriales) et hors champ scolaire.**

**46- Encourager et accompagner les initiatives de jeunesse sur les territoires.**

**47- Faire valider la clause d'impact jeunesse par les conseils de jeunesse décisionnaires.**

**48- Créer des conseils de jeunesse décisionnaires, en appui des conseils d'élus territoriaux.**

# **ANNEXES**

## **Annexe 1**

### **Note de cadrage transmise aux participants**

#### **Séminaire de préparation du Comité interministériel de la jeunesse (CIJ)**

*Vendredi 10 mai – samedi 11 mai 2019  
FUAJ – Halle Pajol - Paris*

#### **Note de cadrage**

Le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a reçu un mandat pour la mise en place d'un comité interministériel de la jeunesse (CIJ), ce qui démontre la volonté du Gouvernement de placer la jeunesse au cœur des problématiques actuelles de société. Il en a fait l'annonce lors de la séance plénière du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) du 19 décembre dernier.

Le décret n°82-367 du 30 avril 1982 portant création d'un comité interministériel de la jeunesse institue un tel comité pour « l'examen des problèmes intéressant la jeunesse ». Le CIJ a pour objet de proposer au Gouvernement toutes mesures propres à améliorer les conditions de vie des jeunes.

Il est proposé que la thématique de ce prochain CIJ soit relative à l'accès des jeunes à l'autonomie et l'émancipation et leur parcours vers celles-ci, sous l'angle des différentes mobilités (résidentielle, professionnelle, sociale, internationale...).

Le point de sortie de ce CIJ sera l'adoption d'une stratégie interministérielle de jeunesse, inscrite dans une temporalité longue, en cela qu'elle sera alignée sur la stratégie européenne en faveur de la jeunesse (2019 – 2027). Cette stratégie contiendra un certain nombre de mesures à destination de la jeunesse, qui seront actées dans le cadre dudit CIJ.

Les travaux de préparation de ce CIJ sont cadencés de la manière suivante :

- une réunion des services ministériels, qui s'est tenue le 7 février, a permis de faire le point sur les politiques, mesures et actions déjà prises, en cours ou à venir à destination des jeunes ;
- la constitution d'un groupe de travail ad hoc « mobilités des jeunes » émanant de la commission « insertion des jeunes » du COJ, qui a débouché sur un rapport sur les différentes mobilités auxquelles les jeunes sont confrontés ;
- le présent séminaire de travail, qui réunira des représentants d'administrations centrales, des membres du groupe de travail sur les mobilités du COJ et des jeunes, et qui vise à proposer des préconisations ;
- plusieurs réunions interministérielles à venir, qui viendront arbitrer les mesures proposées.

L'objectif de ce séminaire de travail est d'identifier collectivement les mesures prioritaires pour les jeunes, afin de faire remonter ces informations au Gouvernement, qui aura la charge d'arbitrer ce qu'il entendra porter. Le Délégué interministériel à la Jeunesse assurera le relais de ces préconisations auprès du Gouvernement, tout comme les administrations présentes pourront en informer leur cabinet, ces derniers pouvant également proposer des mesures.

Ce temps de travail devrait répondre à trois enjeux cadres que sont la mobilité, l'émancipation et l'autonomie.

Six thèmes, correspondant à des groupes de travail thématiques (cf. infra), ont été retenus :

- l'emploi
- l'éducation et la formation
- le logement
- l'engagement
- l'épanouissement (la culture et la santé-bien-être)
- les déplacements

Les principes transversaux à chaque thème sont :

- le handicap
- l'égalité femme/homme
- les territoires (QPV, ruralité, Outre-mer)
- la transition écologique

Le fil rouge de ce séminaire sera donc la recherche de convergence entre les préconisations et actions déjà produites tout en ne s'interdisant pas de proposer d'autres préconisations.

En s'appuyant sur une méthode basée sur des méthodes d'éducation populaire, les participants, issus des administrations centrales, du groupe de travail sur les mobilités du COJ et des jeunes, seront regroupés en groupes mixtes, chaque groupe correspondant à une thématique en particulier.

Dans un premier temps, dix préconisations seront produites par groupe, avant d'être débattues avec des représentants d'autres groupes, appelés des « ambassadeurs », pour n'en retenir finalement que cinq par groupes.

A la fin du séminaire, un temps permettra aux participants de voter pour trois préconisations : la plus urgente, la plus « impactante » pour les jeunes et le « coup de cœur ».

## Annexe 2

### Programme du séminaire

**Séminaire de préparation du CIJ**  
*Vendredi 10 mai – samedi 11 mai 2019*  
*Auberge de jeunesse Yves Robert*  
*20 rue Pajol – 75018 Paris*

#### **Programme**

#### **Vendredi 10 mai 2019**

**13h30** : accueil des participants

**14h00 – 15h00** : plénière d'ouverture et de cadrage des travaux

**15h00 – 19h00** : travaux en ateliers thématiques

- 15h00 – 16h00 : phase d'« icebreaker » et de problématisation
- 16h00 – 17h30 : phase « d'arpentage » (prise de connaissance des documents)
- 17h30 – 18h00 : problématisation
- 18h00 – 19h00 : production de 10 préconisations par groupe et désignation des « ambassadeurs »

**19h00** : cocktail dînatoire

#### **Samedi 11 mai 2019**

**9h00** : accueil café

**9h30 – 12h30** : travaux en ateliers thématiques

- 9h30 – 10h00 : icebreaker/energizer avec les « ambassadeurs » des groupes
- 10h00 – 11h30 : présentation des travaux aux « ambassadeurs » et affinage des préconisations
- 11h30 – 12h30 : choix de 5 préconisations

**12h30 – 13h30** : cocktail déjeunatoire

**13h30 – 15h30** : Forum ouvert : priorisation des préconisations

- 13h30 – 14h15 : prise de connaissance des préconisations retenues
- 14h15 – 15h30 : votes sur les préconisations

**15h30 – 16h00** : clôture des travaux